

PROVINCE DE TAOUNATE
Cercle de Tissa
Commune Rurale de Oulad Ayad

Doc. classement
DIE

Établi le 23/09/04

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE RURALE D'OULED AYAD

RAPPORT JUSTIFICATIF

AMARANI ABOUROUH Med
Architecte D.E.N.A
7, Abbas M'saidi V.N Fès
Tél : 05 65.09.84 Fax : 05 65.04.88

Décembre 2004

SOMMAIRE

I/ PRESENTATION

- I1/ Présentation du document
- I2/ Délimitation de l'aire d'étude
- I3/ Rappel des objectifs du Plan de développement et la méthodologie adoptée

II/ LA COMMUNE D'OULED AYAD DANS SON CONTEXTE REGIONAL

- II1/ La Province de Taounate
- II2/ Le Cercle de Tissa
- II3/ La Commune d'Ouled Ayad
 - II 3.1- Situation administrative
 - II 3.2- Situation géographique
 - II 3.3- L'accès à la commune
 - II 3.4- Le relief
 - II 3.5- Le climat
 - II 3.6- La population

III/ ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE

- III1/ Analyse Démographique
- III2/ Analyse socio-économique
 - III 2.1- Activités et chômage
 - III 2.2 Niveau d'équipement des habitations
- III3/ Analyse des activités économiques
 - III 3.1- L'agriculture
 - Les ressources hydrauliques
 - Les ressources en sol
 - Le système de culture dominant

IV/ LE CENTRE D'OULED AYAD OBJET DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

- IV1/ Aspect Démographique et Socio-Economique
 - IV 1.1- Situation et données générales
 - IV 1.2- Infrastructure de base
 - IV 1.3- Démographie et population
 - IV 1.4- Les activités économiques de la population
 - IV 1.5- L'industrie
 - IV 1.6- Le commerce et les services
 - IV 1.7- Commune Rurale entant qu'acteur de developpement local
- IV2/ Analyse Urbanistique et Architecturale
 - IV 2.1- Structure Urbaine du Centre
 - IV 2.2- Contraintes du site
 - IV 2.3- Typologie de l'habitat
- IV3/ Présentation des variantes d'aménagement
 - IV 3.1- Variante de restructuration
 - IV 3.2- Variante intégré
- IV4/ Recommandation

I/ PRESENTATION

11/ Présentation du document

Ce rapport justificatif du Plan de Développement du chef lieu de la commune rurale d'Ouled Ayad, cercle de Tissa, Province de Taounate, présente une analyse et un diagnostic systématiques de l'aire d'étude au niveau démographique, économique, social, écologique, urbain et architectural.

En outre, il met en évidence les potentialités de ce centre et les principales contraintes handicapant à son développement économique et social, comme il propose les recommandations plausibles qui favoriseraient un tel développement.

Par ailleurs, l'étude du centre d'Ouled Ayad a été réalisée en tenant compte de l'environnement géographique et économique dans lequel il s'insère, notamment la commune d'Ouled Ayad dans sa globalité, le Cercle de Tissa et la Province de Taounate.

Le présent document s'articule autour de 6 chapitres :

Le premier donne un bref rappel des objectifs du Plan de développement et de la méthodologie adoptée pour la réalisation du rapport justificatif de base .

Le second chapitre place la commune d'Ouled Ayad dans son contexte provincial .

Le troisième chapitre donne les résultats de l'analyse démographique en se basant sur les données du RGPH 1994, et sur les données récentes recueillies sur le terrain .

Le quatrième chapitre porte sur l'analyse socio-économique .

Le cinquième chapitre traite des différentes activités économiques de la commune ainsi que l'analyse urbaine et l'habitat.

Et enfin, le dernier chapitre présente les principaux résultats du diagnostic et les recommandations sous forme de deux variantes d'aménagements.

12/ Délimitation de l'aire d'étude

L'aire d'étude qui sera concernée par l'établissement du Plan de Développement , objet du présent rapport est le centre de la commune rurale d'Ouled Ayad.

Le centre d'Ouled Ayad est situé sur la route nationale N°6 qui relie Fès à Taza, à une distance de 52 Km de Fès et 68 Km de Taza.

Ce centre est subdivisé en trois agglomérations rurales :

Ouled Azzoûz

Khribia

Ouled Dahmane

La population totale du centre était de 1756 en 1994 (RGPH 94) pour 301 ménages environ.

13/ Rappel des objectifs du Plan de développement et de la méthodologie adoptée

1.3.1- La finalité du Plan de développement d'Ouled Ayad

Doter la commune d'Ouled Ayad, d'un document d'urbanisme contenant des propositions opérationnelles pour une meilleure allocation de l'espace et un développement harmonieux et adapté tant à la situation géographique et écologique du site qu'aux conditions socio-économiques des populations.

1.3.2- Les objectifs opérationnels

Contribuer à une meilleure connaissance du processus de la croissance de cette agglomération par une analyse de l'évolution des constructions et des activités économiques.

Formuler sur la base de cette analyse-diagnostic, des propositions concrètes qui devraient être à la base d'extensions futures planifiées et qui prennent en considération tous les aspects démographiques, socio-économiques, institutionnels, réglementaires et environnementaux :

Permettre une meilleure allocation de l'espace qui répond essentiellement aux exigences du développement économique et social du centre et de son rayonnement par rapport aux concentrations rurales environnantes et aux pôles urbains avoisinants.

1.3.3- Les bases méthodologiques

La méthodologie adoptée tient compte de trois facteurs déterminants :

Le facteur spatial ou géographique : c'est un facteur important du fait qu'il conditionne toute forme d'occupation de l'espace .

Le facteur humain : c'est un facteur actif et dynamique dans le processus d'occupation de l'espace, d'exploitation des ressources et de création de richesses .

Facteur économique : c'est un facteur qui conditionne les besoins en espace constructible et qui concoure à la structuration de cet espace et à l'affectation des ressources foncières

1.3.4- L'approche

Les différentes analyses sont réalisées en adoptant une approche globale qui prend en considération les interactions et les synergies qui existent tant entre les différents secteurs économiques qu'entre les différentes entités géographiques qui entretiennent des échanges (commerciaux, financiers, économiques et sociaux) avec l'aire d'étude.

En effet, la réalisation d'un Plan de développement a pour finalité le développement urbain harmonieux et cohérent de l'aire d'étude en prenant en considération toutes ses potentialités naturelles, démographiques, économiques et sociales.

Le concept de développement sous-entend un processus de changement dans le sens de l'amélioration d'une situation donnée en partant du potentiel existant, en le valorisant et en l'amplifiant par la suite, étant donné que les conditions actuelles d'austérité économique exigent de procéder par une mobilisation des ressources intrinsèques et leur meilleure allocation, avant de chercher des sources de richesse externes.

En outre, nous sommes en présence d'un espace rural dont le développement exige une approche intégrée qui combine entre les aspects économiques, les infrastructures d'appui et les aspects socio-démographiques.

1.3.5- Les sources d'informations

Les principales sources d'information exploitées sont :

L'étude et l'analyse des documents et études disponibles se rapportant à l'aire d'étude, notamment :

la monographie générale de la province de Taounate, et aussi celle de la commune d'Ouled Ayad.

les monographies du secteur agricole ;

l'étude du Plan d'Aménagement de Taounate ; ..etc..

L'analyse in-situ et l'observation sur le terrain des différents aspects de l'agglomération étudiée (topographie, accès, activités dominantes, constructions, occupation de l'espace, organisation et structure de l'espace...);

Les entretiens et les interviews menés auprès de certaines personnes - ressources detentrices de l'information pertinente de part le poste et/ou la fonction qu'elles occupent ou la nature du travail qu'elles entreprennent.

Les principaux entretiens ont été réalisés avec :

- ◆ l'autorité locale ;
- ◆ les élus ;
- ◆ les services techniques de la commune ;
- ◆ les responsables du Sous Centre des Travaux Agricoles ;
- ◆ quelques promoteurs industriels ;
- ◆ quelques commerçants et tenanciers de cafés ;
- ◆ quelques chefs de ménage.

Ces entretiens ont permis de dresser un bilan des besoins de la population locale, de prendre connaissance des projets et programmes en cours, ainsi que de connaître les aspirations de la population.

I 3.6- Les outputs attendus

Les principaux outputs attendus de cette étude de base sont :

L'identification des potentialités, des ressources et des points forts de chaque secteur au niveau de la commune d'Ouled Ayad (matières premières extractibles, sites touristiques, plaines fertiles, ressources en eau, ..etc.) ;

L'état actuel de la valorisation de ces potentialités et de ses ressources (activités industrielles, touristiques, agricoles, artisanales, ..etc.) ;

Les résultats socio-économiques générés par la valorisation de ces ressources (emplois créés, revenus, valeurs ajoutés, migration, exode,...) ;

Les contraintes posées à chaque secteur (foncier, juridique, de gestionnel ..etc.) ;

Les perspectives d'avenir, les possibilités d'amélioration et les recommandations.

II/ LA COMMUNE DE OULED AYAD DANS SON CONTEXTE REGIONAL

III/ Présentation du document

La province de Taounate, qui abrite la commune rurale d'Ouled Ayad, a été créée en 1977. Elle est située dans la partie septentrionale du Maroc, au sein de la région économique Centre Nord qui regroupe les provinces de Taounate, Chefchaouen, Taza et Al Hoceima.

Sa topographie est dominée par un relief montagneux, parsemé de plaines exigües. Sa superficie est de 5585 Km², et sa population selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat était de 632.000, ce qui en résulte une densité de 113,2 hab./Km², trois fois plus que la densité enregistrée à l'échelle nationale.

Sur le plan administratif, la province de Taounate est divisée en 4 Pachaliks, 4 cercles et un arrondissement urbain. Par ailleurs, la province est découpée en 5 municipalités et 44 communes rurales.

Le taux d'urbanisation enregistré au niveau de la province n'est que de 8,3%. Ce qui est très faible par rapport au taux enregistré au niveau national (environ 50%). L'habitat, à dominance rurale, est dispersé à travers plus de 1.600 douars ruraux.

L'économie de la province est basée essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, sources de revenus les plus importantes puisqu'elles emploient plus de 80% de la population active de la province, alors que l'administration publique, la santé et l'éducation n'occupent que 4,3% de la population active.

Ces taux globaux diffèrent selon le milieu considéré, ainsi en milieu urbain, l'agriculture n'emploie que 3 %, alors que l'administration, la santé et l'éducation occupent 31,4% et le commerce 21,3%.

On remarque que l'activité industrielle est quasiment absente au niveau de l'économie de la province.

II2/ La province de Taounate

Le cercle de Tissa est organisé en 12 communes rurales et une municipalité, couvrant une surface totale de 1635 Km², soit près de 30 % de la surface totale de la Province.

Administrativement, le cercle est découpé en quatre "Caidat" :

- ◆ Ouled Aliane ,
- ◆ Ouled Riab ;
- ◆ Ain Aïcha ;
- ◆ Bouarouss.

Ses limites géographiques sont :

- ◆ Au Nord : le cercle de Taounate;
- ◆ A l'Ouest : la Province de Taza;
- ◆ Au Sud : la Wilaya de Fès;
- ◆ A l'Est : le Cercle de Karia.

La population du cercle était, en 1994, de 162 125 habitants , soit 25,8% de la population totale de la province. Le taux d'urbanisation dans le cercle de Tissa est très faible et atteint à peine 4,3%.

II 3/ la commune d'Ouled Ayad

II 3.1- Situation administrative

La commune d'Ouled Ayad fait partie des quatre communes rurales qui composent la Caidat d'Ouled Riab, localisée à Ain Lagdah et faisant partie du cercle de Tissa.

La commune est composée de 17 Douars mitoyens dispersés dans un rayon de près de 30 Km.

II 3.2- La situation géographique

La commune rurale d'Ouled Ayad est considérée comme l'une des plus importantes communes du Cercle de Tissa, compte tenu de sa localisation stratégique sur la route nationale N° 6 reliant Fès à Oujda.. Elle est limitée par les communes rurales suivantes :

- ◆ Au Nord : C.R. Ain Lagdah qui fait partie du même cercle ;
- ◆ Au Sud : C.R. Ras Tabouda et Bir Tam Tam qui relèvent de la Province de Sefrou;
- ◆ A l'EST : C.R. Matmata qui relève de la Province de Sefrou ;

♦ A l'Ouest : C.R. Kansara qui relève de la préfecture Fès Médina

On remarque bien que la commune d'Ouled Ayad est située entre deux provinces et une préfecture, ce qui lui confère une position stratégique et un avenir prometteur.

II.3.3- L'accès à la commune

Le centre de la commune d'Ouled Ayad est situé sur la Route Nationale n°6 qui relie Fès à Oujda, facilitant ainsi son accessibilité. Cependant l'accès aux douars environnants est plus difficile, surtout en temps pluvieux.

II.3.4- Le relief

La superficie totale de la commune avoisine 128 Km², soit 7,6% de la superficie totale du cercle de Tissa.

Le relief est dominé par les plateaux et les collines délimités du côté Nord par l'Oued Inaouene et qui abritent la retenue du barrage Idriss Premier.

Le point le plus culminant atteint 600 mètres d'altitude.

II.3.5- Le Climat

Le climat de la commune est de type continental, chaud et sec en été, froid et pluvieux en hiver et doux en automne et au printemps, c'est un climat caractérisé par la fréquence des vents Chergui chauds. La température varie entre un maximum de 40°C et un minimum de 5 °C. La moyenne annuelle se situe aux environs de 32°C. La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 300 et 350 mm.

II.3.6- La Population

Selon le RGPH, 94, la population de la commune était évaluée à 8682, soit près de 5,3% de celle du cercle de Tissa et moins de 1,5 % de la population de toute la Province.

Le tableau ci-après présente la situation de la commune dans son contexte provincial

Tableau N°1 : la commune d'Ouled Ayad dans son contexte provincial

	Province Taounate	Cercle de Tissa	C.R d'Ouled Ayad
Superficie en Km ²	5.585	1635	128
Population (1994) (Hab)	628.840	162 125	8682
Densité (Hab/Km ²)	112,6	99,15	68
Nombre de ménages	98.343	23016	1435
Taille moyenne du ménage	6,39	7,04	6,05

Sources : monographies (Taounate, Tissa, Ouled Ayad)

La densité de 68 habitants / Km² enregistrée au niveau de la commune d'Ouled Ayad est parmi les plus faibles densités enregistrées au niveau de la Province de Taounate.

La situation géographique de la commune d'Ouled Ayad sur un axe routier national important lui a permis d'échapper, dans une certaine mesure, aux contraintes qui caractérisent la province de Taounate, notamment en ce qui concerne l'enclavement, la nature accidentée du relief, la forte densité de la population et la dominance de la seule activité agricole.

III/ ANALYSE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE

III1/ Analyse Démographique

En 1994, la population de la commune d'Ouled Ayad était évaluée à 8682, soit 1,5 % de la population rurale de la Province de Taounate et 5,5% de celle de Tissa.

Par ailleurs, la commune est située dans une province à fort caractère rural avec un taux d'urbanisation de 8,31%, bien en deçà du Taux enregistré au niveau national (environ 50%).

Cette caractéristique révèle le retard de la province par rapport au reste des provinces marocaines, du principalement à l'enclavement de cette province et l'insuffisance des infrastructures d'appui.

La taille des ménages est de 6,05 ; elle est plus proche de celle enregistrée en milieu rural marocain (6,6).

Quant à la pyramide des âges, on note que la population de moins de 15 ans représente 39,7%, proportion importante qui suggère un effort soutenu et permanent des pouvoirs publics pour la mise en place d'équipements socio-éducatifs, sportifs et culturels qui répondent aux besoins de cette catégorie de population.

Concernant, la population active, elle représente 54,4% contre 50,9% enregistré en milieu rural national.

Le taux de scolarisation, représenté par le rapport des enfants scolarisés âgés de 8 à 13 ans, à l'effectif total des enfants appartenant à cette même tranche d'âge, est à peine de 48,65%. Ce taux est très faible par rapport au taux enregistré à l'échelle nationale qui est de 59,1%

Ce qui est encore plus alarmant c'est que chez la population féminine ce taux est encore plus faible, et se situe à 32,85%.

De même, la situation de l'analphabétisme est plus accentuée au niveau de cette commune dans le sens que le taux d'analphabétisme atteint 70,6% pour l'ensemble de la population, avec un maximum de 87,1% chez les femmes.

Les douars les plus importants au niveau de la commune sont Touabaâ et Moualda, avec respectivement 1436 et 1241 habitants en 1994 le douar le moins important, de point de vue population, est celui de Foum Al Mallah, avec seulement 85 habitants et 13 ménages en 1994.

La population de la commune a enregistré un accroissement global de 1126 habitants entre 1982 et 1994, ce qui représente un accroissement moyen annuel de 1,16%, taux très faible par rapport au taux d'accroissement moyen annuel national qui est de 2,07%.

Ceci nous renseigne sur l'ampleur des phénomènes de l'exode rural et de l'immigration qui ont caractérisé cette commune durant cette période.

En conclusion, il ressort de l'analyse de certains indicateurs socio-démographiques que la commune d'Ouled Ayad enregistre un retard alarmant en matière de scolarisation et d'alphabétisation qui constitue un frein majeur à son développement. Cette situation n'est que la conséquence du manque d'équipements socio-éducatifs et d'un manque de sensibilisation des populations quant à la nécessité de scolariser leurs enfants.

III2/ Analyse socio-économique

III 2.1- Activités et chômage

Le taux d'activité enregistré chez les hommes est de 56,3 %, supérieur à celui enregistré au niveau du cercle de Tissa, alors que ce taux est très faible chez les femmes puisque à peine 2,2 % des femmes sont recensées actives en 1994.

Concernant, les taux de chômage, on remarque qu'ils est très élevé par rapport à celui enregistré au niveau du cercle de Tissa, le chômage des hommes étant le plus répandu

Tableau N°2 : Activités et chômage au niveau de la commune d'Ouled Ayad, comparé à celui du cercle de Tissa

	Commune Ouled Ayad			Cercle de Tissa		
	M	F	Ens.	M	F	Ens.
Taux d'activités	56,29	2,22	29,27	49,55	6,50	28,52
Taux de chômage	17,76	16,66	17,72	9,27	7,19	9,03

Source : Résultats du RGPH 94, série communale, 1997

En ce qui concerne l'activité professionnelle, le statut de salarié est le plus répandu parmi les hommes.

Tableau N°3 : Situation dans la profession au niveau de la commune d'Ouled Ayad (en pourcentage)

Situation	Ouled Ayad			Cercle de Tissa		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Indépendant	30,46	2,18	32,69	34,08	1,55	35,63
Salarié	44,28	0,95	45,22	21,28	0,81	22,10
Aide familiale	19,91	0,24	20,15	31,46	8,74	40,19
Autres	1,70	0,24	1,94	1,88	0,19	2,08

Source : Résultats du RGPH 94, série communale, 1997

III 2.2- Niveau d'équipement des habitations

Le niveau d'équipement de la commune d'Ouled Ayad est nettement plus élevé que celui enregistré dans le milieu rural du Cercle de Tissa, ceci est essentiellement dû à sa proximité d'un axe routier d'importance nationale

Cependant, ces niveaux restent en deçà des niveaux souhaités pour rendre le milieu rural plus efficace et pour juguler l'exode rurale.

Tableau N°4 : Accès aux infrastructures de base et le niveau d'équipement en pourcentage

Niveau d'équipement	Ouled Ayad	Cercle de Tissa
Eau	17,95	5,45
Electricité	17,52	3,87
Bain/douche	12,82	7,32
Toilette	45,30	18,22

Source : Résultats du RGPH 94, série communale, 1997

III3/ Analyse des activités économiques

III 3.1- L'agriculture

- Les ressources naturelles de la commune

Les ressources naturelles de la commune sont constituées par :

Les ressources hydriques constituées essentiellement par la retenue du barrage Idriss Ier et l'Oued Inaouene .

Les ressources en terres cultivables : un peu plus de 11 000 hectares, exploités en une agriculture pluviale .

Une superficie assez limitée des forêts .

Un climat assez favorable pour le développement d'une céréaliculture à haute productivité .

Certains paysages naturels susceptibles d'attirer les touristes.

En ce qui concerne les ressources extractibles, la commune n'est dotée d'aucune mine.

Les ressources hydriques

La commune d'Ouled Ayad est située dans une province à fortes potentialités hydriques faisant partie de 3 sous - bassins des Oueds Ouargha, Oued Lebene, et Oued Inaouene dont le plus important est celui d'Ouargha.

Les apports des oueds Inaouene et Ouargha sont retenus respectivement dans le barrage Idriss Ier et celui d'Al Wahda.

La province est aussi dotée d'ouvrages hydrauliques de retenue de différentes tailles, soient déjà en service, soient en cours de construction, sur les principaux affluents de Ouargha.

Il existe aussi cinq lacs colinéaires destinés, principalement, à satisfaire les besoins en eau du cheptel.

Par ailleurs, au niveau de la province de Taounate, on compte environ 1.100 sources, dont 180 sont situées au niveau du cercle de Tissa et près de 3.700 puits, dont 180 se retrouvent au niveau du cercle de Tissa.

Il est à noter que le cercle de Tissa est le moins doté en potentialités hydriques au niveau de la province.

Concernant la commune de Ouled Ayad, ses ressources hydriques sont constituées principalement par :

- ◆ Oued Inaouene, qui la traverse et dont le débit est très important en période pluvieuse ;
- ◆ La retenue du barrage Idriss Ier ;
- ◆ Une dizaine de sources et de puits, utilisés tant pour l'alimentation en eau potable, que pour l'abreuvement du cheptel.

Toutefois, malgré ces ressources hydriques relativement importantes, l'agriculture est conduite exclusivement en bour pour deux raisons principales: l'absence d'aménagements hydro-agricoles à cause en partie de la nature accidentée du relief accidenté, et l'utilisation de l'eau pour la production de l'énergie électrique.

L'encadrement du secteur est assuré par un sous centre de travaux situé au Moualda à environ 5 Km du chef lieu de la commune d'Ouled Ayad

- Les ressources en sol

Les informations sur la nature des sols et leur qualité ont été fournies par les études de base qui ont précédé le remembrement. Les résultats de l'analyse du sol effectués lors des opérations de remembrement sont les suivants :

Tableau N° 5 :

Echelle de Productivité	Pente	Superficie %	Zone
Maximale	0 - 5	45	I (meilleure)
Très élevée	5 - 10	22	II
Elevée	10 - 15	16	III
Moyenne	15 - 20	10	IV
Faible	20 - 30	4	V
Très faible	> 30	3	VI (mauvaise)

Source : S/CITA de Moualda : données du remembrement

Les critères qui ont été considérés lors de cette classification sont la nature du sol et la productivité (rendements par Ha)

On constate que 45% des terres ont une bonne productivité, alors que seulement 3% présentent une mauvaise productivité.

L'encadrement agricole

Sur le plan agricole, la commune d'Ouled Ayad est encadrée par le Sous Centre de Travaux Agricole situé à Moualda, relevant du Centre des Travaux Agricole de Tissa, lui même relevant de la Direction Provinciale d'Agriculture de Taounate.

Les activités principales de ce sous centre sont :

- ◆ La tenue d'un guichet d'approvisionnement en intrants, notamment les engrais, les semences sélectionnées, les produits phytosanitaires et le petit matériel agricole lorsqu'il est subventionné (tels que les pulvérisateurs à dos, les charues à soc, les séateurs et les scies).
- ◆ L'activité de ce guichet était intense avant le désengagement de l'Etat et l'orientation des efforts des centres de travaux agricoles aux activités de vulgarisation et de conseil au lieu des activités de prestations de services initialement dévolues à ces structures.
- ◆ La vulgarisation et le conseil des agriculteurs : Il s'agit de la vulgarisation de masse et la vulgarisation rapprochée à travers la méthode "formation et visites". Au fait, vu le manque de moyens humains et matériels notamment pour les déplacements, ce sous centre ne réalise que la vulgarisation de masse. Ce sont deux personnes qui animent cette cellule, aidés en période de pointe par le technicien qui s'occupe du guichet d'approvisionnement.

Les données agraires

La surface totale est d'environ 12 400 ha, dont 11 037 ha représentent la Superficie Agricole Utile (SAU), soit 89%.

La superficie cultivée atteint 10 760 ha, dont 277 ha sont plantés en oliviers.

L'agriculture est pratiquée exclusivement en bour. Ce qui est étonnant étant donné que la commune se trouve au milieu de la retenue du barrage Idriss Ier et traversée par l'Oued Inaouene.

Tableau N° 6 : La répartition de la SAU par classe d'exploitation :

Classe	Pourcentage
< à 5 Ha	57,8%
Entre 5 et 10 Ha	24,3%
Entre 10 et 20 Ha	11,3%
Entre 20 et 50 Ha	4,8%
Entre 50 et 100 Ha	1,3%
> à 100 Ha	0,5%

Source : S / CTA de Moulala

La taille des exploitations est une contrainte à la mise en valeur agricole puisque près de 60% ne dépassent pas 5 hectares.

D'un côté, les grandes exploitations, dont la superficie est supérieure à 100 ha, ne représentent que 0,5%.

Tableau N° 7 : Statut Juridique des terres

Statut	Pourcentage
Melk	76,21 %
Collectif	7,26%
Domanial	16,13%
Habous	0,40%

Source : S / CTA de Moulala

Le statut dominant est la propriété privée avec 76,21%, suivi du statut domanial, avec 16,13%. L'existence de statut domanial avec cette importance est un avantage pour la commune, qui peut utiliser ce patrimoine foncier pour la mise en oeuvre d'équipements socio-publics et économiques.

Tableau N° 8 : Mode de faire valoir

Mode de faire valoir	Pourcentage
Direct	95%
Indirect	5%

Source : S / CTA de Moulala

Le mode de faire valoir direct est de loin le plus dominant, avec 95%.

Tableau N° 9 : Evolution des précipitations sur les douze dernières années

Campagne agricole	Précipitations en mm
86 - 87	234
87 - 88	336,5
88 - 89	225,6
89 - 90	315
90 - 91	384,9
91 - 92	317,7
92 - 93	172,5
93 - 94	289
94 - 95	157
95 - 96	502
96 - 97	362
97 - 98	453,2

Source : S / CTA de Moualida

Les précipitations sont fluctuantes d'une année à l'autre, le maximum a été enregistré pendant la dernière campagne agricole, 453,2 mm, et le minimum en 94-95 est de 157 mm.

Cette fluctuation a une incidence considérable sur la production agricole au niveau de la commune.

Tableau N° 10 : Niveau de mécanisation au niveau de la commune

matériel	Nombre
Tracteurs à pneus	67
Moissonneuse botteuse	22
Botteuse	21
Semoir	14
Epandeur d'engrais	8
Charrue à Disque	64
Cover crop	65

Source : S / CTA de Moualida

En se référant aux normes existantes en la matière, on peut dire que le niveau de mécanisation de la commune est très faible. Par conséquent, l'agriculture au niveau de la commune peut être caractérisée d'activité de subsistance.

- Le système de culture dominant

Le système de culture dominant est une succession de jachère travaillée et céréales; rarement une rotation légumineuses / céréales.

Pendant les périodes de sécheresse, l'assolement pratiqué est souvent céréales / céréales.

IV/ LE CENTRE D'OULED AYAD : OBJET DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

IVI/ Aspect Démographique et socio-Economique

IV.1.1- Situation et données générales

Le centre d'Ouled Ayad, objet du Plan de Développement est le chef lieu de la commune d'Ouled Ayad.

Il est composé de trois douars, à savoir :

- Ouled Azouz ;
- Ouled Dahmane ;
- Khribia.

C'est un centre qui devient de plus en plus important pour les raisons suivantes :

- Il est situé sur la Route Nationale n° 6 reliant Fès - Oujda, ce qui permet un accès facile au centre, et une ouverture du centre sur son environnement immédiat, ce qui aura, sans doute, des répercussions positives sur le développement de son tissu commercial et pourquoi pas industriel ;
- L'existence de la retenue du barrage Idriss I^{er} et le complexe hydro-agricole de Matmata, ce qui confère au centre une position stratégique au niveau de la région, une opportunité d'emploi au niveau des différents services de l'ONE, en plus de l'accès aux différentes infrastructures de base (eau, électricité, téléphone...) qui ont accompagné la mise en place des cités du personnel de l'ONE ;
- La proximité du tracé de la voie ferroviaire qui relie Oujda à Casablanca en passant par Fès, et la gare ferroviaire de Sidi Abdeljalil située à une dizaine de Kilomètres du centre. Cette infrastructure ferroviaire pourra jouer dans le futur, un rôle déterminant dans la promotion et le développement du secteur industriel, actuellement en phase d'émergence ;
- L'appartenance au Périmètre d'Intervention de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces et Préfectures du Nord du Royaume, place ce centre dans un espace prioritaire qui jouit de tous les avantages et incitations prévue par le code d'investissement pour les zones de première priorité.

IV 1.2- Infrastructures de base

L'accès au centre se fait directement par la RN 6 qui le sépare en deux parties, en outre le centre est traversé par le chemin tertiaire n° 4151, d'une longueur de 20 Km, qui relie les différents douars de la commune. En plus, le tracé du chemin de fer qui traverse le centre sur une longueur de 20 Km.

En résumé, le centre d'Ouled Ayad ne souffre d'aucun enclavement, au contraire, il est bien desservi par le réseau routier, ce qui constitue un atout indéniable pour son développement.

Le taux d'électrification du centre d'environ 90%. Ce taux de couverture a été atteint grâce au Programme d'Electrification Rurale Généralisé (PERG) mis en oeuvre par l'ONE pour desservir le monde rural marocain qui souffre d'un manque en matière d'électricité. La desserte du centre a été assurée en 1997.

En ce qui concerne l'eau potable, depuis 1997, l'alimentation du centre d'Ouled Ayad se fait à partir de Bir Tam Tam, Province de Sefrou où il existe une source d'eau importante. Le centre dispose d'un compteur général sous la responsabilité de la commune qui s'occupe de collecter les prix des redevances des ménages et administrations branchés et payer ensuite la RADEEF, le prix de l'eau était initialement payé très cher à 7,5 DH le m³, puis après des négociations, ce prix a été ramené dernièrement à 4 DH le m³

Pour ce qui est de l'assainissement, le centre n'est pas doté d'un réseau d'assainissement publics, l'évacuation des eaux usées se fait au niveau de fosses septiques, ce qui, à long terme, aura un impact négatif sur l'environnement du centre. En outre, sans réseau d'assainissement, il ne faut pas espérer une évolution urbaine planifiée et organisée.

Concernant les télécommunications, le centre est connecté au réseau national de l'automatique, cependant le nombre d'abonnés, une dizaine, reste encore faible.

Les équipements socio-publics

Le centre d'Ouled Ayad est doté d'un certain nombre d'équipements socio-publics dont le rayonnement couvre toute la commune, notamment :

- Le siège de la commune, récemment construit. Le conseil communal est composé de 13 membres de différents partis politiques nationaux.
- Un tribunal communal présidé par un juge élu ;
- Un bureau de poste avec téléphone automatique ;
- Un bureau de l'ONE, détenu par un agent occasionnel qui se charge de la collecte des redevances de consommation de l'énergie électrique ;
- Un dispensaire avec un médecin permanent et trois infirmières,

- Une école centrale avec un certain nombre de secteurs scolaires dispersés dans la commune. Cette école, y compris les secteurs, est dotée de 23 classes, et accueille entre 450 et 550 élèves et emploie une trentaine d'instituteurs. En ce qui concerne le centre, la capacité d'accueil disponible est d'environ 150 places, et le nombre d'instituteurs s'élève à 8.

la commune ne possède pas d'assiette foncière, à l'exception d'un terrain d'un hectare situé près du souk, ceci qui handicape la mise en place de projets d'utilité publiques et d'équipement socio-éducatifs, sportifs et culturels.

IV 1.3- Démographie et population

Tableau N° 11 : Répartition de la population de la commune d'Ouled Ayad par Douar, selon les recensements de 1982 et 1994.

	1982		1994	
	Population	Ménages	Population	Ménages
Ouled Azouz	731	124	818	138
Khribia	501	64	565	97
Ouled Dahmane	335	46	373	66
Total Centre	1567	234	1756	301
Bab Lhmar	301	36	339	56
Coopérative Laâidia	438	66	689	96
Al Fath	318	48	393	61
Slatna	245	32	286	46
Ouled Tria	642	84	685	112
Biadate	354	85	422	70
Moualda	1090	53	1241	203
Ouled Ben Aicha	125	18	156	24
Touabaâ	1287	193	1436	240
Ouled Chalha	195	27	239	51
Ouled Kaddour	166	30	320	41
Al Koucha	290	38	228	55
R'zinz	350	46	407	66
Foum Al Mallah	63	10	85	13
Total commune	7431	1000	8682	1435
Centre/ commune	21,1%	23,4%	20,2%	21,0%

Source : Monographie d'Ouled Ayad

La population totale du centre était de 1756 habitants en 1994 (RGPH 94) et le nombre de ménages était d'environ 301 ménages, ceci représentait respectivement 20,2% et 21% de la population totale de la commune.

Par ailleurs, on remarque que l'évolution de la population du centre entre 1982 et 1994 a été très faible, de l'ordre de 189 personnes pendant 12 années, soit un accroissement moyen annuel de moins de 1%. Ceci s'explique essentiellement par la forte exode de la population. En effet, jusqu'en 1994, le centre d'Oulad Ayad n'était pas dotée des infrastructures de base et des équipements économiques nécessaires pour assurer la fixation des populations.

Il faudrait souligner à ce niveau que l'évolution de la population de la commune a été un peu plus importante que celle du centre puisque le taux d'accroissement moyen annuel enregistré entre les deux recensements de 1982 et 1994 a été de 1,2%.

Il est à signaler qu'au sein du centre d'Ouled Ayad il existe une communauté de cadres et d'employés de l'Office National d'Électricité (ONE) qui travaille dans le complexe hydro-agricole de Matmata.

Cette communauté, d'une soixantaine de familles, vit au sein de deux cités privées construites par l'ONE.

- **Emplois et revenus**

L'enquête réalisée au niveau du centre d'Ouled Ayad nous a permis de construire le tableau ci-après qui donne une idée approximative des sources de revenus de la population du centre.

Il en ressort clairement que le secteur agricole reste le premier pourvoyeur de revenus suivi du secteur public, essentiellement la commune.

Le secteur industriel reste encore embryonnaire, mais c'est sans conteste le secteur employeur d'avenir, surtout avec l'aménagement de la zone industrielle.

En ce qui concerne le secteur commerces et services, il a été redynamisé avec la mise en service du complexe commercial construit par la commune.

Tableau N° 12 : Emplois et revenus dans le centre d'Ouled Ayad

Organisme employeur	Effectif employé
Commune	20 permanents dont 3 cadres
Forces auxiliaires	6
Santé	1 médecin et 3 infirmiers
Education nationale	8 instituteurs et un Directeur
Poste et télécommunications	1 occasionnel
ONE	68 dont seulement 6 à 8 gardiens provenant de la commune et travaillent en qualité d'occasionnels.
Cafés - Restaurants	32 personnes (avec des salaires mensuels allant de 600 à 1000 DH)
Commerces et services	Entre 40 et 60
Activités agricoles*	160 à 300 selon la saison et les conditions climatiques
Activités industrielles	35 à 40

Source enquête P.D. 1998

Pour l'activité agricole, il est difficile d'estimer avec précision l'effectif de personnel employés. Les informations recueillies au niveau du S / CTA de Moualda recensent 162 agriculteurs dans le centre d'Ouled Ayad, répartis sur les trois douars formant le centre. En fait, au niveau du secteur agricole, où le travail saisonnier prédomine, il est plus logique de parler de « nombre de journées de travail offertes » que d'effectif du personnel.

IV 1.4 - Les activités économiques de la population

- **Activités agricoles**

L'activité agricole est la première source de revenus pour les habitants du centre d'Ouled Ayad.

L'agriculture est conduite en bour. C'est une activité de subsistance à dominance céréaliculture.

Tableau N° 13 : Place du centre d'Ouled Ayad par rapport à l'ensemble de la commune.

Douars	Sup. Cultivée	Sup. Plantée	Inculte	Total SAU
Ouled Azouz	688	32	10	730
Khribia	1688	78	200	1966
Ouled Dahmane	460	7	65	532
Total centre	2836	117	275	3228
Total commune	10760			12410

Source : S/CTA/Moualda

La SAU du centre d'Ouled Ayad, est estimée à 3228 ha, soit 26% de la SAU de la commune.

La superficie cultivée quant à elle est évaluée à 2836 ha, soit près de 88% de la SAU totale du centre, et 26,3% de la superficie cultivée de la commune.

L'assolement pratiqué comprend, généralement, les céréales, les légumineuses et les fourrages.

Tableau N° 14 : Répartition des productions agricoles

Douars	Céréales	Légumineuses	Fourrages	Nbre d'agriculteurs
Ouled Azouz	600	50	20	63
Khribia	1300	20	30	70
Ouled Dahmane	300	-	-	29
Total centre	2200	70	50	162
Total commune	7000	400	170	894

Source : S/CTA/Moualda

Par ailleurs l'activité agricole emploie 162 personnes, ce qui représente environ 50% des chefs de ménages du centre. Cette proportion importante montre la place qu'occupe l'activité agricole dans la formation des revenus des ménages.

Superficies, productions et rendements

L'analyse des données fournies par le S/CTA de Moualda nous a permis de dresser le tableau synthétique ci-dessous, qui nous renseigne sur le système de production adopté par les agriculteurs de la commune, ainsi que sur les rendements obtenus.

Tableau N° 15 : Productions et rendements des spéculations agricoles

cultures	Superficies moyennes	Intervalle de rendement
Blé Dur	3000 à 3700	10 à 25 q
Blé Tendre	5000 à 5800	15 à 35 q
Orge	1200 à 1800	6 à 20 q
Fève	150 à 300	6 à 15 q
Petit pois	10 à 40	10 à 30 q (en.vert)
Pois Chiche	50 à 150	7 à 18 q
Vesce avoine	30 à 100	50 à 160 bottes

Source : S/CTA Moualda

Il est confirmé que la céréaliculture est dominante puisqu'elle occupe entre 80 et 90% de la SAU. Les légumineuses viennent en seconde position

En ce qui concerne, les rendements, ils sont comparables à ceux obtenus dans les zones pluviales à productivité moyenne.

IV 1.5- L'industrie

La position privilégiée du chef lieu de la commune d'Ouled Ayad sur un axe routier national, conjugué à son appartenance à la province de Taounate qui fait partie des provinces et préfectures prioritaires sur le plan de développement économique et social, lui a permis de profiter de la première tranche du crédit CHAMAL, mis en place en partenariat entre le gouvernement marocain et l'Union Européenne pour permettre aux régions du nord marocain d'asseoir les bases d'un développement durable.

Dans ce cadre, il est prévu l'aménagement d'une zone industrielle d'une dizaine d'hectares d'une consistance de 40 emplacements pour recueillir les investisseurs potentiels.

Actuellement, et avant l'aménagement prévu, quatre unités industrielles sont déjà installées dans le cadre du crédit "CHAMAL", dont deux sont déjà fonctionnelles, il s'agit de :

- Une marberie, installée depuis plus d'une année, sur un terrain privé de 1000 m². Le montant du crédit accordé est de 6 millions de Dirhams. Cette unité emploie entre 25 et 30 ouvriers permanents ;

Une unité de fabrication des caisses en plastique, installée sur un terrain de 400 m². Le montant du crédit octroyé est de 2 millions de dirhams, et le nombre d'emplois créés oscille entre 10 et 15.

- Une unité pour la fabrication des tuyaux en PVC. Le crédit octroyé est de un million de dirhams ;

- Une unité de production de "Khli", viande conservée de manière traditionnelle. Le crédit octroyé est de un million de dirhams.

Ces deux dernières unités sont en cours de construction.

L'émergence de l'activité industrielle au niveau de ce centre est due essentiellement à sa localisation géographique et à son appartenance aux régions Nord qui ont bénéficié du crédit "CHAMAL".

En effet, les avantages du centre réside en sa localisation, le prix du terrain, le coût de la main d'oeuvre, la possibilité de crédits bonifié et les encouragements et incitations de la charte des investissements ; ce qui a un impact certain sur le premier investissement et sur les coûts de production. Les marchés pour l'écoulement de la production sont Fès, Taza et même Oujda et Casablanca pour certains produits.

Cette activité industrielle se doit de connaître un essor important pour, au moins, les raisons suivantes :

- La proximité de deux agglomérations importantes, Fès et Taza. Ce qui permettra aux industriels de Fès de se délocaliser pour améliorer leur compétitivité. A ce niveau, il faut

signaler que les quatre promoteurs qui occupent la zone industrielles sont tous originaires de la ville de Fès :

- La valeur relativement faible du terrain (30 000 DH/ha) qui constitue un grand atout, surtout pour les industries qui requièrent un espace important. En fait, la contrainte foncière est pour beaucoup de cas, la cause d'abandon de projets très rentables, notamment dans les grandes agglomérations du Royaume, Casablanca, Rabat, Fès...
- Les avantages accordés par le code d'investissement qui classe la province de Taounate parmi les zones où l'investissement productif est encouragé,
- L'existence du Programme de développement économique et social des provinces et préfectures du nord du Royaume, dont la principale action consiste à offrir aux investisseurs potentiels et aux promoteurs les infrastructures de base nécessaires à leur installation.

Cependant, l'expérience a montré que le développement de toute activité, surtout industrielle, au niveau des petites agglomérations doit être bien planifiée et bien encadrée pour, d'une part permettre à la collectivité de bénéficier d'une partie des richesses créées et, d'autre part permettre un développement harmonieux et durable et une intégration de nouvelle activité dans l'environnement économique et social existant.

Pour bien réussir l'industrialisation de ce centre, plusieurs actions d'urgence doivent être entreprises, à savoir :

Aménager une zone industrielle qui réponde aux normes de viabilisation, de sécurité et d'esthétique en vigueur au Maroc. Ceci évitera l'installation anarchique des unités industrielles et permettra un contrôle et un suivi du développement industriel du centre dans l'objectif d'une meilleure planification. Aussi, l'aménagement d'une zone industrielle permettra d'offrir aux promoteurs et investisseurs potentiels des infrastructures d'accueil avec un rapport qualité / prix attractif ;

la cession des lots et l'autorisation d'exercer doivent faire l'objet d'un cahier de charges que l'entreprise doit respecter, et dont les principales clauses concerneraient le respect des normes de construction en vigueur, la sauvegarde de l'environnement et la mise en place de procédés de dépollution pour les activités polluantes, et la préférence locale, dans la limite du possible, pour les emplois.

IV 1.6- Le commerce et les services

Economiquement, aucune liaison n'est établie entre Ouled Ayad et Taounate, c'est Fès qui constitue le pôle économique fournisseur de matières premières et de produits de première nécessité.

L'activité commerciale du centre d'Ouled Ayad a connu une évolution conséquente à partir de 1994, grâce à la mise en service du souk hebdomadaire, des cafés - restaurant et des locaux commerciaux, construits par la commune avec un emprunt contracté auprès du Fonds d'Équipement Communal (FEC).

L'activité commerciale actuelle au niveau du centre consiste en :

Un souk hebdomadaire dont le rayonnement commercial se limite aux douars environnants le centre. Il est en outre, concurrencé par le souk de Sidi Abeljalil qui est plus grand, plus ancien et qui se tient le même jour et ne s'éloigne qu'à une dizaine de kilomètres.

C'est un souk qui a été construit par la commune au moyen d'un crédit contracté auprès du Fonds d'Equipement Communal. Il est doté d'une place à grains, un étal de boucherie, un abattoir et une halle aux poissons.

Depuis son ouverture, et chaque année, le souk est mis en location, aux enchères publiques. Le montant du loyer a évolué de 65 000 DH / an en 1995 (date de mise en activité) à 100 000 DH / an en 1998.

C'est un souk rural dont les principaux produits commercialisés sont les céréales et les légumineuses, les fruits et légumes, la viande, les vêtements les épices et les produits alimentaires de base (sucre, thé, huile...). Le bétail n'est pas commercialisé au niveau de ce souk. C'est l'image même d'un petit souk rural local multi-produits.

Les vendeurs proviennent, en majorité, de la commune d'Ouled Ayad, à part quelques commerçants qui viennent de Fès.

Par ailleurs, les étals de boucherie, initialement prévus, ne sont pas tous fonctionnels, alors que la halle de poissons sert pour les vendeurs des abats.

Il est très difficile de prévoir, à l'état actuel, l'évolution future du souk, mais vraisemblablement le souk servira, encore pour longtemps, à l'approvisionnement de la population des douars environnants en produits de première nécessité et que son rayonnement restera limité.

Quatre cafés - restaurants appartenant à la commune. Ces cafés d'une superficie d'environ 200 m² chacun sont construits autour du souk et forment avec quelques commerces un centre commercial communal, financé lui aussi par un crédit FEC.

Ces cafés sont mis en location à raison de 1500 DH / mois chacun.

Ils offrent en plus des boissons chaudes et froides, des repas, essentiellement à base de viande ovine, aux voyageurs. Le développement de cette activité de restauration est influencée par ce qui se passe à Oued Amlil et au niveau de plusieurs autres villes du Maroc situés sur des axes routiers importants (Khémisset - Tifelt....);

C'est une activité commerciale qui pourrait être promue si les tenanciers de ces commerces savent comment offrir un produit de qualité (surtout au niveau de l'hygiène) avec des prix raisonnables.

Trente deux petits commerces de produits alimentaires, appartenant aussi à la commune. Ces commerces, dont 6 sont anciens, et 26 nouvellement construits, sont tous loués à des privés à des

loyers de 150 DH pour les anciens et entre 500 et 650 DH / mois pour les nouveaux qui ne sont fonctionnels qu'à partir de Mai 98.

De cette analyse du tissu commercial du centre, il ressort que :

- En général, l'activité commerciale se limite à l'approvisionnement de la population des douars environnants en produits de base ;
- L'approvisionnement du centre, lui même, se fait à partir de la métropole de Fès à laquelle, il est fortement liée commercialement ;
- L'activité commerciale du centre ne s'est développée que ces dernières années avec la mise en service du souk et du complexe commercial construits par la commune. De ce fait, le rôle de la commune dans la dynamisation de l'activité commerciale du centre est important.

IV 1.7- La Commune Rurale en tant qu'acteur de développement local

La commune rurale, commanditaire du Plan de Développement, doit jouer un rôle important dans le développement économique et social du centre à travers la mise en œuvre de projets créateurs de richesse et d'emplois.

- Les domaines privés de la commune

- 14 maisons d'habitations dont 11 sont louées ;
- 32 petits commerces loués
- 4 cafés - restaurant
- Un souk équipé en étal de boucherie, halle aux poissons, place à grains...
- Un parking de 4000 m² non encore fonctionnel
- Un terrain communal d'un hectare, situé à proximité du souk

Jusqu'à présent, la commune, en collaboration avec les autorités locales, les établissements et les départements publics, a déployé ses efforts pour la dotation du centre d'Ouled Ayad en infrastructures de base, notamment l'eau potable, l'électricité et le téléphone et par la construction d'un ensemble commercial, d'un abattoir et d'un souk. Ses projets sont vitaux pour le développement du centre, mais aussi ils ont occasionné un service de dette assez lourd envers le FEC et qui limite la capacité d'investissement de la commune.

Par ailleurs, parmi les projets les plus importants à entreprendre sont, à notre avis :

- L'aménagement de la zone industrielle sur 10 hectares ;
- La réalisation du réseau d'assainissement liquide du centre.
- La création d'une place publique au niveau du centre et d'un centre commercial

- La restructuration des 3 Douars
- L'aménagement des voies principales

- Les contraintes foncières :

Les parcelles Melk privées sont quasi-dominantes dans ce site. Par leur dimensions réduites, ces parcelles ne facilitent pas la planification urbaines au niveau du centre d'Ouled Ayad.

IV2/ Analyse Urbaine et Spatiale

L'urbain étant la transposition de l'activité humaine (l'économique) sur l'espace (le géographique), il reflète ainsi le niveau d'urbanité d'un site donné. Ainsi l'agglomération de l'Ouled Ayad ne soit guère de cette règle. Son site symbolise par la structure urbaine et la typologie architecturale la dominance de telle ou telle activité économique. Plusieurs contraintes ont conditionné son développement spatial. Le présent chapitre sera développé selon 4 axes.

- Les composantes urbaines
- Les contraintes à l'urbanisation
- La Typologie architecturale
- L'habitat

IV 2.1- Structure Urbaine du Centre :

La genèse du centre d'Ouled Ayad est tributaire de plusieurs facteurs d'importance inégale dont le passage de la RN.8 liant Fès à Taza et la réalisation du complexe électrique de MATMATA. Historiquement le site n'était qu'un ensemble de trois douars éparpillés pour des raisons tribales et foncières. Ainsi à côté de ces douars deux autres composantes ont vu le jour et se sont développées.

a- Le centre proprement dit : grafé sur la RN.8, il est composé d'une juxtaposition d'activités et de fonctions intimement liées au passage de la Route Nationale. Parmi ces activités on peut cité :

- Le centre administratif (centre de santé – siège communal)
- La rangée de café et restaurant
- Le Souk
- Les unités industrielles
- Les Abattoirs

b- Les Cités ONE :

Leur réalisations est lié au complexe hydroélectrique de MATMATA. Elle constitue un ensemble de deux unités destinées au fonctionnement du complexe ONE (habitat – administration et

usine). Leur localisation ainsi que le passage du canal Allal Al Fassi conditionnent toute planification urbaine dans ce site.

c- Les Douars ruraux :

Confinés au ras des collines encerclant le site d'Ouled Ayad ou greffé sur la Route Nationale N° 8 ces douars sont au nombre de trois.

- Ouled Azzouz
- Khribia
- Ouled dahman

Ces douars avec leur 1756 habitants et 301 ménages sont resté à leur état embryonnaire rural.

IV 2.2- Les Contraintes du site :

Le site d'Ouled Ayad est composé d'un plateau qui s'intercale entre les collines environnante et se prolongeant le long de RN.8 en s'élargissant vers l'intérieur entre la CT 4151 et la RN.6 . Ce site est marqué par l'existence de plusieurs contraintes physiques naturelles et d'autres institutionnelles.

a- Les contraintes physiques :

C'est l'ensemble des collines qui encerclent ce site lui conférant une silhouettes aforme.

b- Les contraintes institutionnelles :

Liées au passage des voies nationales et régionales et au canal de Allal Al Fassi si les voies ne défigurent pas le site, en revanche le canal d'eau par son tracé diagonal marque profondément le site et greve le terrain d'une lourde servitude non Aédificandi.

IV 2.3- Typologie de l'habitat

L'habitat tant que facteur déterminant dans le processus d'urbanisation et dans la consommation de l'espace, a bénéficié d'une attention particulière dans la présente étude.

L'étude menée sur le terrain et la visite systématique des différents quartiers du Centre d'Ouled Ayad nous ont permis de distinguer trois types d'habitats :

L'habitat traditionnel rural, l'habitat nouveau non réglementaire, et les cités de l'ONE.

a- L'habitat traditionnel rural

Les groupements d'habitations rurales sont tributaires de plusieurs facteurs :

1. La présence des terres fertiles
2. L'existence de points d'eau
3. La proximité de la RN.6

L'organisation des groupements d'habitations est liée essentiellement à une gestion traditionnelle basée sur l'orf qui domine les règles générales de constructions.

L'habitat rural traditionnel abrite généralement une seule famille. Les principales caractéristiques de la maison traditionnelle sont :

- l'existence de deux espaces : la maison et la cour arrière (l'étable)
- les pièces sont organisées autour d'une cour à ciel ouvert

La conception de la maison rurale originelle d'Ouled Ayad respecte les principes de base suivantes :

1. l'introversion des espaces habitables
2. la séparation nette entre la partie réservée aux animaux et celle réservée aux membres de la famille
3. la simplicité des espaces
4. la séparation entre les pièces réservées aux invités et le reste de l'unité

b- l'habitat nouveau non réglementaire

A l'intérieur des douars traditionnels et le long de la rive droite de la RN.8 on remarque la naissance d'un nouveau type d'habitat en béton généralement suivant un processus clandestin

Ce nouveau type d'habitat présente les caractéristiques suivantes :

- l'extraversion
- le long de l'avoie le rez de chaussée est généralement commercial
- la mauvaise exploitation de l'espace urbain : sans l'otissement, sans ordonnancement)

c- Cités des fonctionnaires de l'O.N.E

C'est un programme d'habitat destiné aux fonctionnaires de l'O.N.E. Il a été conçu sous forme de cité (ensemble d'habitations individuelles : villas ou logements à rez de chaussées).

A l'intérieur de chaque cité on note la présence de jardins et parkings privés.

IV3/ Présentation des variantes d'aménagement

IV 3.1- la Variante de restructuration

Présentation des objectifs

La variante de structuration a pour objectif essentiel d'assurer les conditions nécessaires à la réalisation d'un aménagement cohérent.

Ces conditions regroupent toutes les mesures d'accompagnement réglementaires et de gestion (cadre institutionnel et juridique qui est le Plan de développement et son règlement et pour la réalisation des actions du PD.

Pour arrêter les « dégâts » éventuels, les actions prioritaires pour subvenir aux besoins présents des populations et les actions complémentaires destinées à améliorer le cadre de vie au niveau urbain et rural. D'autre part les montages doivent préparer les conditions normales pour la réalisation de toutes les actions identifiées et ce dans les cadres juridiques, financier et foncier les plus adéquats. La réalisation des objectifs de la variante de structuration passe par deux types d'actions :

a- Les actions d'urgence (court et moyen terme) qui visent l'arrêt et la dégradation de l'espace par :

- La restauration des quartiers d'habitat non réglementaires et leur intégration dans le système urbain global.

- La sauvegarde des sites naturels, agricoles, et le lac Barrage

- La restructuration des agglomérations rurales dans l'aire d'étude.

b- La projection de formes urbaines maîtrisées et adaptées aux spécificités permettant l'amélioration de l'image de l'aire d'étude en :

- Conservant chaque entité de l'aire d'étude tant qu'un système urbain fonctionnant à part entière et en exploitant ses atouts.

- Maîtrisant la gestion des différentes composantes urbaines dans chaque entité (système de voirie, formes urbaines, activités, zones et zonages, formes architecturales, gestion foncière, protection de l'environnement, sauvegarde de patrimoine naturel ... etc.).

- Inversant le processus de la dégradation du paysage urbain

IV 3.2- Variante intégrée

La variante intégrée maintient toutes les options retenues par la variante de structuration à savoir l'identification des actions d'urgence à même d'arrêter les dégâts éventuels, les actions prioritaires pour subvenir aux besoins pressants des populations et les actions complémentaires destinées à améliorer le cadre urbain. Mais à la différence de la variante de structuration, la présente variante intègre les actions stratégiques qui viseront l'adoption d'une stratégie de développement à l'échelle de toute l'aire d'étude tout en l'insérant dans son contexte régional :

- La variante intégrée considère Ouled Ayad tant que pôle économique par le développement de trois secteurs : L'industrie, le tourisme et le commerce :

- Le pôle touristique par exemple constitue un point très important d'ouverture de toute l'aire d'étude au tourisme régional liée au lac-Barrage.

IV4/ les Recommandations

Pour que le présent plan de développement puisse répondre positivement aux doléances et besoins de la population locale et pour qu'il permette de jouer un rôle de précurseur pour une planification urbaine saine et un développement social et économique harmonieux, les recommandations suivantes doivent être prise en considération d'autant plus qu'actuellement le Plan de Développement est appelé à jouer un rôle plus efficace et plus global ne se limitant pas à une affectation classique de l'espace sur un support cartographique sous forme de zonage et de dessins.

Les expériences ont montré que le taux de réalisation des propositions des plans de développement effectués depuis l'indépendance sont très faibles, ceci est dû en grande partie à une vision techniciste qui prévalait et qui considérait que le plan de développement se limite à un plan cartographique établi sans prendre en compte les aspects démographiques sociaux et économiques, tout ceci dans une perspective de développement inscrite dans une stratégie fondée sur les potentialités du site et toutes les possibilités de valorisation existantes.

Les principales recommandations sont :

1- L'Amélioration du niveau d'équipement du centre d'Ouled Ayad par :

- La construction d'un collège pour encourager la scolarisation des enfants après le primaire et leur épargner les frais de déplacement et les désagréments de la route ;
- La réalisation d'un réseau d'assainissement, actuellement, c'est le système de fosses septiques qui prévaut

2- L'Intégration du centre dans son environnement socio-économique par :

- L'accélération de la réalisation de la zone industrielle en impliquant tous les intervenants locaux notamment les collectivités locales. A ce niveau, il faudrait mettre en place un cahier de charges qui organise la relation entre la commune et les promoteurs et qui exigent dans la mesure du possible le recours à la main d'oeuvre locale ;

3- La mise en place d'un montage technique et financier pour la réalisation du plan de développement :

- Essayer de voir comment résoudre le problème du foncier : la commune ne possède pas d'assiette foncière ce qui handicape la mise en place de projets d'utilité publics et d'équipement socio-éducatifs, sportifs et culturels.